

« Le lycée » n'est pas une institution en dehors du monde : son fonctionnement, ses problèmes et ses améliorations sont directement liés aux politiques éducatives mises en œuvre par les différents gouvernements. Réformer le lycée dans son ensemble est une nécessité. Or, la dernière réforme des LEGT, en date de 2010 et pilotée par JM Blanquer alors DGESCO, a créé bien plus de problèmes qu'elle n'en a résolu, notamment en renforçant l'autonomie locale des établissements.

La réforme que le ministre Blanquer veut imposer aujourd'hui, s'affiche comme guidée par la volonté de donner plus de « liberté » aux élèves dans leur choix de parcours d'études au lycée. Elle consiste en grande partie en la suppression des trois séries générales, et leur remplacement par un choix « libre » de disciplines de spécialité dès la 1ère. En cela, c'est une réforme qui place l'enjeu de l'orientation des élèves en son centre.

L'orientation des élèves est en effet un des éléments qui posent problème au sein du lycée actuel – même si on ne peut pas réduire l'enjeu de l'éducation à une question d'orientation, elle-même réduite à des choix de formation. **Pour le SNES-FSU, le principal problème, en termes d'orientation, est celui des inégalités sociales de parcours scolaires** : les scolarités, au lycée comme avant et après, sont encore trop marquées par le poids de certains **déterminismes sociaux** (inégalités liées à l'origine sociale, au genre, au niveau scolaire, aux contraintes géographiques...), dans un système lui-même marqué par des **hiérarchies de prestige entre voies et séries**, c'est-à-dire au sein de l'offre de parcours scolaires - hiérarchies qui s'inscrivent dans des représentations sociales profondément ancrées.

Une réforme du lycée utile et pertinente serait donc une réforme qui permette d'affaiblir le poids des déterminismes sociaux, d'une part, et les hiérarchies de prestige entre parcours scolaires, d'autre part. Car une telle réforme rendrait le fonctionnement du lycée socialement plus démocratique, plus juste, en permettant de lutter contre les inégalités sociales de parcours scolaires.

Le SNES-FSU, grâce à ses très nombreux militants de terrain dans les établissements, a pu réaliser **une première enquête quantitative concernant l'effet de la réforme Blanquer sur les choix d'orientation des élèves actuellement en 2nde GT**. Les pages qui suivent rendent compte des principaux résultats de cette enquête, fondée sur un échantillon allant jusqu'à 4000 élèves répartis dans 18 lycées en France (d'autres remontées, non encore traitées, permettront d'affiner les résultats, qui sont cependant déjà assez solides). L'essentiel de l'analyse porte sur les 7 spécialités dites « classiques » (selon le ministère), et sur les 3 premiers vœux de chaque élève, sauf cas particuliers.

Comme on le verra très vite à la lecture de cette note, **un constat massif s'impose : la réforme Blanquer ne remet absolument pas en cause les inégalités sociales de parcours scolaires. Le poids des déterminismes sociaux, et les hiérarchies de prestige entre formations, sont toujours à l'œuvre dans le lycée Blanquer** – ce qui est peu surprenant : on sait depuis longtemps que plus on laisse jouer la « liberté de choix » dans le système scolaire, plus on a de chances d'accroître les inégalités sociales face à ce système, qu'il s'agisse d'enjeux d'orientation ou d'affectation des élèves à un établissement donné. Même si, au passage, ce « libre choix » est en grande partie une fiction, ne serait-ce que pour des raisons d'organisation, comme le ministère le reconnaît lui-même.

Cette réforme serait-elle donc inoffensive, puisqu'elle ne change rien ? Au-delà du fait qu'une réforme devrait répondre aux problèmes qui ont motivé sa mise en œuvre, on ne peut oublier que la réforme Blanquer modifie en profondeur l'architecture du lycée et dégrade les conditions d'enseignement comme la diversité de l'offre de formation. On y reviendra en conclusion.

► Le poids respectif des différentes spécialités reproduit la hiérarchie S / ES / L

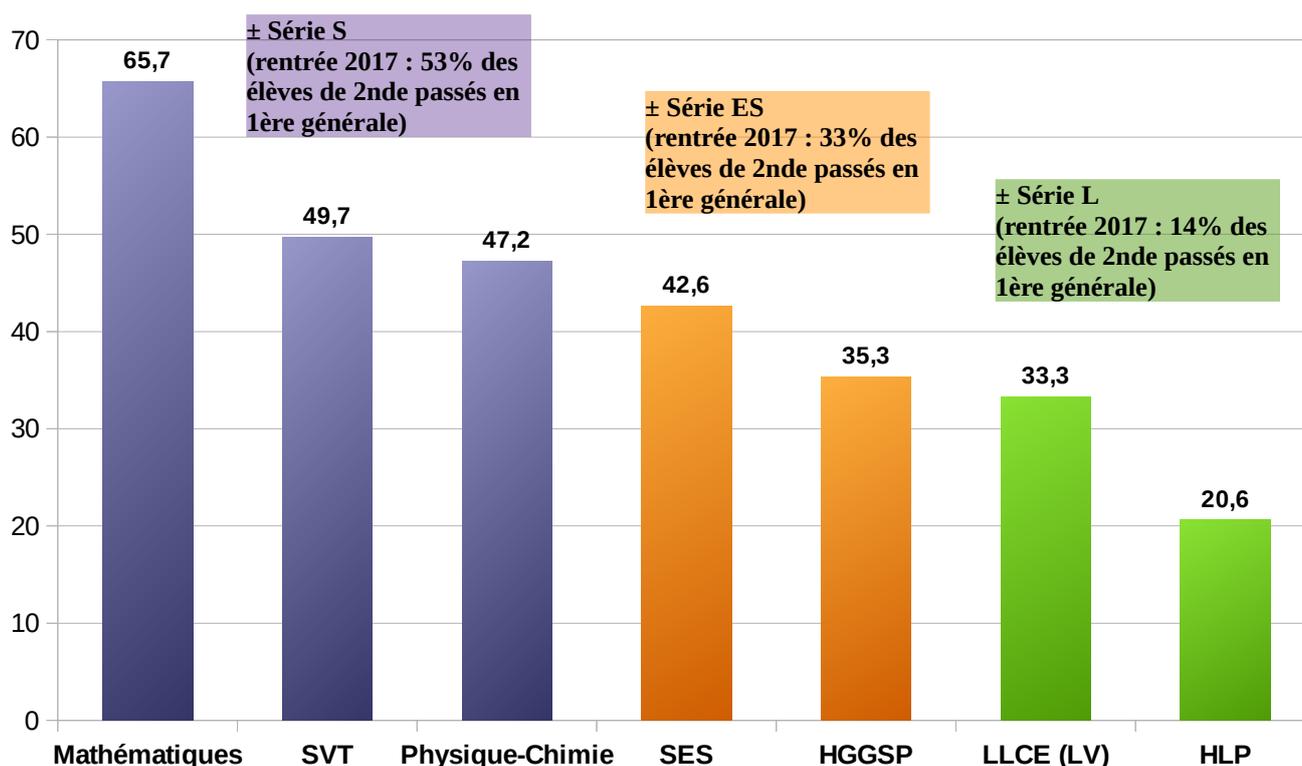
Remarque : toutes les données présentées dans la suite de cette note portent sur les seuls **3 premiers vœux** des élèves, exprimés lors des conseils de classe du 2^{ème} trimestre.

● *analyse des spécialités hors combinaisons.*

La suppression des séries au profit d'un « libre choix » de « spécialités » n'a absolument pas remis en cause la domination quantitative de la série S dans le lycée. Ainsi, les trois spécialités les plus souvent demandées par les élèves sont justement les trois disciplines centrales de la série S. Elles sont suivies par deux disciplines qui sont au centre de la série ES, elles-mêmes suivies par deux disciplines typiques de la série L. Même si certaines disciplines peuvent voir leur poids modifié par rapport à la situation actuelle (notamment les SES – mais il ne s'agit pas d'orientation définitive, seulement de vœux provisoires), on retrouve donc exactement la hiérarchie quantitative entre les séries S, ES et L. On remarquera notamment que l'absence des mathématiques dans le tronc commun de 1^{ère} se traduit par une très forte demande de cette discipline en spécialité.

Fréquence des vœux de spécialités des élèves de 2^{nde} (%)

(18 lycées, dont 16 complets ; 3998 élèves)



Lecture : 65,7% des élèves de 2^{nde} GT demandent la spécialité « Mathématiques » pour l'année de 1^{ère} (échantillon de 3998 élèves de 2^{nde} GT, répartis dans 18 lycées en France).

SVT : Sciences de la vie et de la Terre

SES : Sciences économiques et sociales

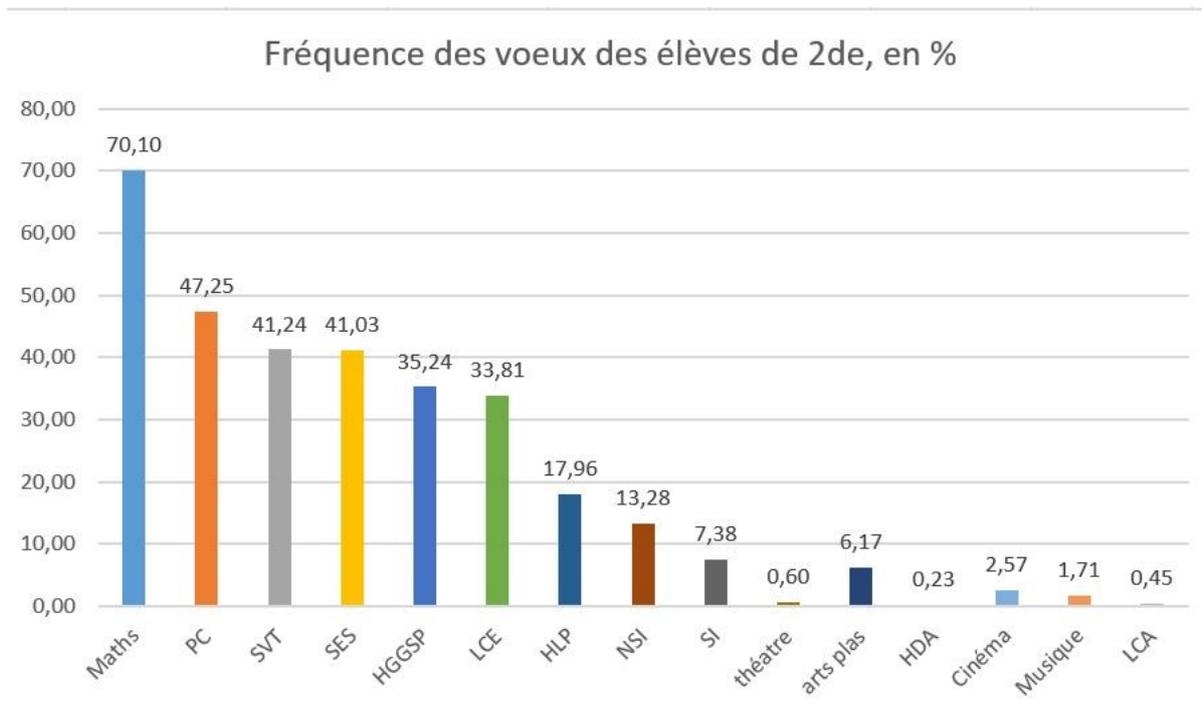
HGGSP : Histoire-géographie, géopolitique, science politique

LLCE : Langue, littérature et civilisation étrangères

HLP : Humanités, littérature et philosophie

Le graphique à la page suivante permet de compléter ces premiers chiffres, puisqu'il inclut les spécialités dites « plus rares ». Il porte sur la seule académie de Versailles, avec un échantillon d'environ 6400 élèves. Voir la publication spécifique du S3 de Versailles sur versailles.snes.edu

Académie de Versailles, vœux des élèves « toutes spécialités » (6385 élèves).



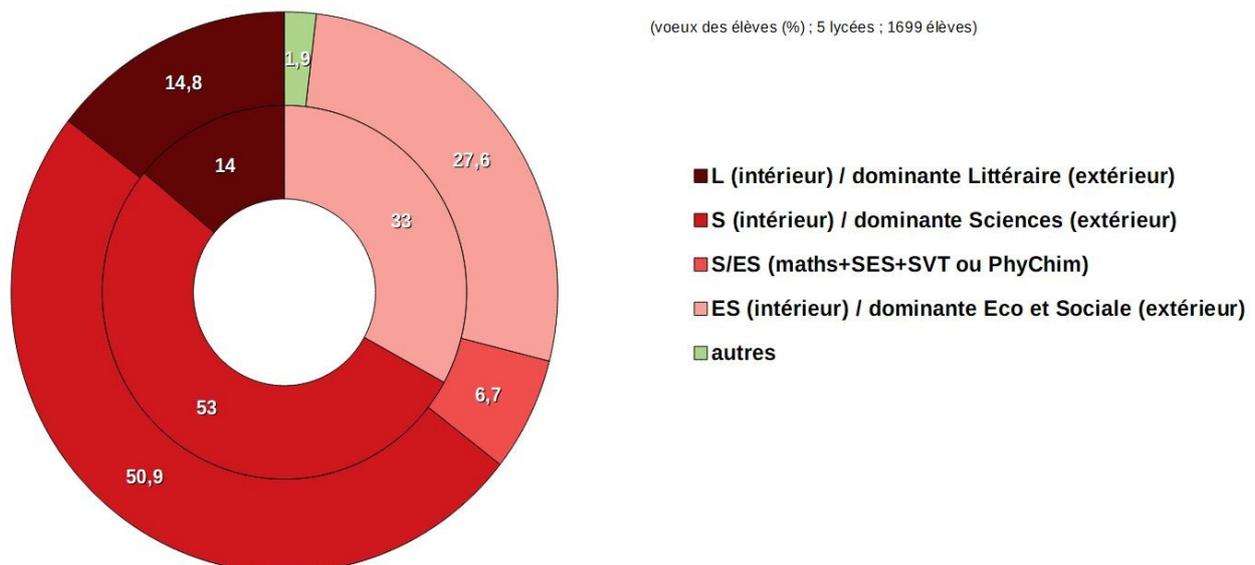
Ce graphique vient confirmer globalement les tendances constatées plus haut (avec une inversion entre PC et SVT), mais il permet aussi de pointer la situation des spécialités artistiques, et de la spécialité Langues et cultures de l'Antiquité. Situation pour le moins inquiétante, surtout quand on sait que les rectorats ne cessent d'expliquer que la carte des enseignements de spécialité est amenée à évoluer chaque année... Si le ministère adapte « l'offre » à cette première « demande » constatée, il y a toutes les raisons de s'alarmer pour ces spécialités.

● **analyse des « triplettes » (combinaisons de spécialités)**

Pour les conseils de classes du 2ème trimestre, chaque élève de 2nde GT devait indiquer trois vœux de spécialités (et un 4ème, subsidiaire). Une analyse des vœux des élèves sur 5 lycées (1666 élèves au total – graphique page suivante) tend à confirmer non seulement le maintien de cette hiérarchie quantitative entre les différents « parcours », mais aussi la relative stabilité des proportions par rapport aux actuelles séries. Les triplettes à dominante « scientifique » représentent un peu plus de la moitié des vœux des élèves ; les triplettes de type « économique et sociale » en représentent entre un quart et un tiers ; les triplettes « littéraires » environ 15 %. Ce qui est à peu de choses près la répartition actuelle des séries S, ES et L...

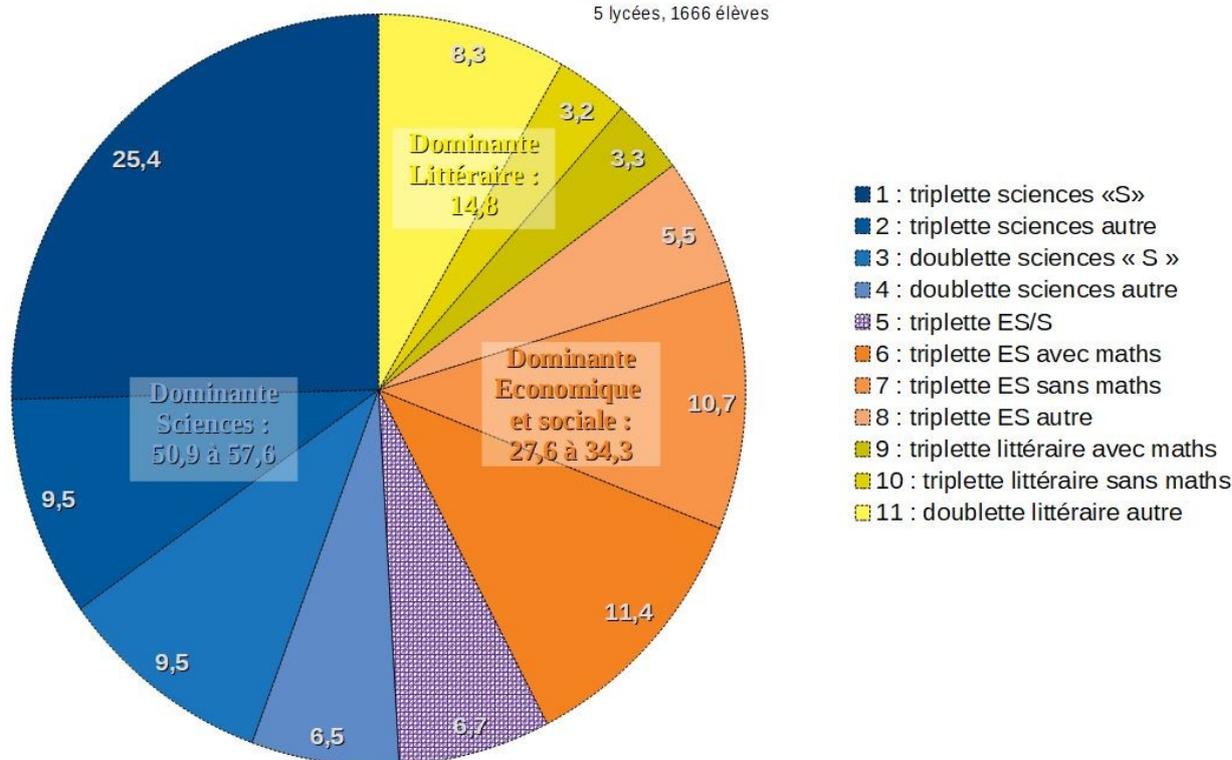
On peut présente ci-dessous un graphique simplifié, et ensuite des graphiques beaucoup plus détaillés.

répartition comparée des séries et des triplettes



répartition des triplettes

5 lycées, 1666 élèves



Description des triplettes représentées dans le graphique

| | | | | | | |
|---------------------------------|----|---------------------------------|---|--|---------------------------------------|------|
| dominante Sciences | 1 | triplette sciences «S» | maths | PC | SVT | 25,4 |
| | 2 | triplette sciences autre | maths | PC SVT | SI ou NSI | 9,5 |
| | 3 | doublette sciences «S » | maths | PC SVT | HGGSP, HLP, LLCE, LCA, SES, Arts | 9,5 |
| | 4 | doublette sciences autre | au moins 2 parmi maths, PC, SVT, NSI, SI, Hors triplettes mentionnées ailleurs | | ex : PC+SVT+SI, PC+NSI+HGGSP, etc. | 6,5 |
| | 5 | triplette ES / S | maths | PC SVT | SES | 6,7 |
| dominante Economique Et sociale | 6 | triplette ES avec maths | SES | Maths | HGGSP | 11,4 |
| | 7 | triplette ES sans maths | SES | 2 parmi HGGSP, HLP, LLCE | | 10,7 |
| | 8 | triplette ES autre | SES | 1 parmi HGGSP, HLP, LLCE | 1 parmi SVT, PC, Arts, LCA, SI, NSI | 5,5 |
| dominante Littéraire | 9 | triplette Littéraire avec maths | maths | 2 parmi HLP, HGGSP, LLCE, LCA, Arts | | 3,3 |
| | 10 | triplette Littéraire sans maths | 3 parmi HGGSP, HLP, LLCE, LCA, Arts | | | 3,2 |
| | 11 | doublette littéraire autre | 2 parmi HGGSP, HLP, LLCE, LCA, Arts | | ni maths, ni SES | 8,3 |

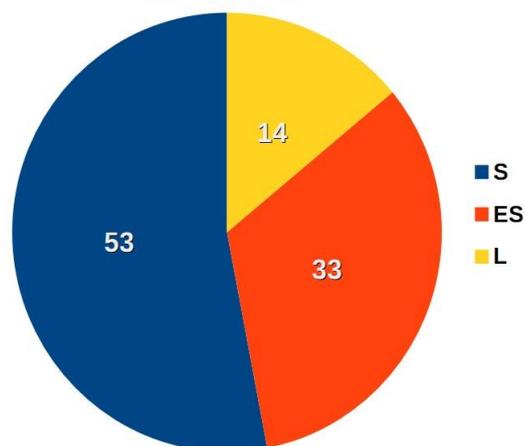
Remarque : comme tout classement d'une réalité complexe, ce classement des différentes triplettes est évidemment discutable. Néanmoins, il est fondé sur la cohérence apparente des parcours. Il faudrait évidemment compléter avec une enquête qualitative auprès des élèves pour repérer les éventuels biais du classement.

Ce classement tente de décrire les vœux de l'ensemble des élèves des 5 lycées étudiés. Il laisse de côté 33 vœux (sur 1699) classés comme « autres », et renvoyant souvent à un « panachage » de type « 1 science + 1 science humaine + 1 art ou littérature » (ex : PC + HGGSP + Arts).

SVT : Sciences de la vie et de la Terre
 SES : Sciences économiques et sociales
 HGGSP : Histoire-géographie, géopolitique, science politique
 LLCE : Langue, littérature et civilisation étrangères
 HLP : Humanités, littérature et philosophie
 NSI : Numérique et sciences informatiques
 SI : Sciences de l'ingénieur
 LCA : Langues et culture de l'antiquité

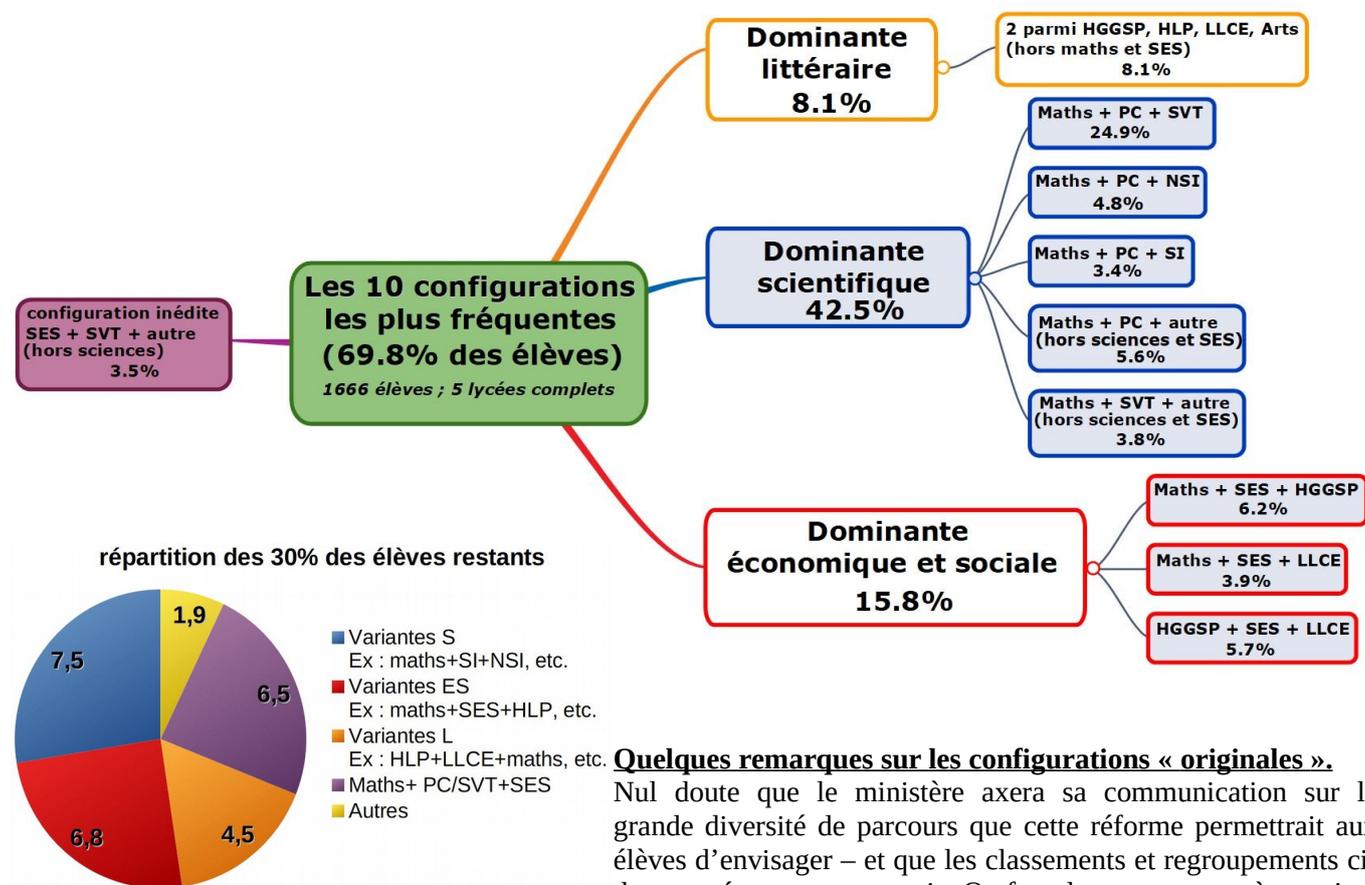
poids relatif de chaque série générale

(France ; MEN-DEPP; 2017)



Rappel :
répartition des séries
dans le lycée actuel

On peut aborder la fréquence des triplettes sous un autre angle, à travers le schéma ci-dessous, qui représente les 10 configurations les plus fréquentes parmi les demandes des élèves au 2ème trimestre (ce ne sont pas 10 triplettes, car plusieurs catégories regroupent différentes combinaisons possibles). Dans ces 10 configurations les plus fréquentes, qui recouvrent les choix de 70 % des élèves, 9 se classent aisément dans le schéma ES/L/S, et une seule représente une configuration inédite. Quant aux 30 % des élèves qui ne se rangent pas dans ce cadre, en réalité, la majorité d'entre eux demande simplement une « variante » des trois séries, plus ou moins originale... mais aussi plus ou moins possible à mettre en œuvre concrètement dans les lycées ! Se dégage néanmoins une autre configuration inédite : les triplettes « ES / S » du type « maths + SVT + SES ».



Quelques remarques sur les configurations « originales ».

Nul doute que le ministère axera sa communication sur la grande diversité de parcours que cette réforme permettrait aux élèves d'envisager – et que les classements et regroupements ci-dessus « écrasent » en partie. On fera deux remarques à ce sujet.

-D'abord, certains parcours « nouveaux » ne font que réhabiliter des configurations qui ont existé par le passé, mais ont disparu au fil des réformes. Par exemple, les triplettes « maths + SES + LLCE » ou « HGGSP + SES + LLCE » ne font en réalité que ressusciter la série « ES spécialité Langues vivantes », qui existait jusqu'à la réforme de 2010 (réforme qui a supprimé la possibilité d'une spécialité LV en série ES). Les triplettes du type « maths + HGGSP + HLP » ou « maths + HLP + LLCE » rétablissent une série L avec des maths (qui existait elle aussi jusqu'en 2010). Quant aux triplettes « maths + PC ou SVT + SES », elles ont en réalité existé jusque dans les années 1990, puisqu'une option SES était ouverte aux élèves qui s'orientaient dans les séries scientifiques (C ou D). Rien de radicalement « nouveau », donc.

-De plus, l'originalité des demandes entraîne certes une grande diversité apparente des parcours, mais il est évident que la grande majorité des parcours originaux ne pourra tout simplement pas être mise en œuvre, pour de simples raisons d'organisation des emplois du temps. Le tableau suivant montre ainsi que, sur 54 triplettes demandées en moyenne par les élèves, les 10 triplettes les plus fréquentes regroupent 68 % des élèves, avec en moyenne 24 élèves par combinaison. Les 44 restantes n'accueillent que 32 % des élèves, avec une moyenne de 2,5 élèves par combinaison. Pense-t-on sérieusement qu'il sera possible de mettre en place 54 parcours dans les lycées, avec les contraintes d'emploi du temps que cela génère, pour pouvoir « faire tenir » des combinaisons concernant 2 ou 3 élèves dans le lycée ? A-t-on prévu d'ouvrir les lycées le dimanche et la nuit ?

| Les choix de « triplettes » des élèves : en moyenne : 54 combinaisons par lycée (enquête sur 4 lycées complets, 1397 élèves) | |
|---|---|
| combinaisons demandées par au moins 10 élèves / lycée | combinaisons demandées par moins de 10 élèves / lycée |
| en moyenne, 10 combinaisons par lycée | en moyenne, 44 combinaisons par lycée |
| ...regroupant 68 % des élèves... | ...regroupant 32 % des élèves... |
| ... avec 24 élèves par combinaison. | ...avec 2,5 élèves par combinaison. |

► Le lycée Blanquer laisse jouer à plein les inégalités de genre.

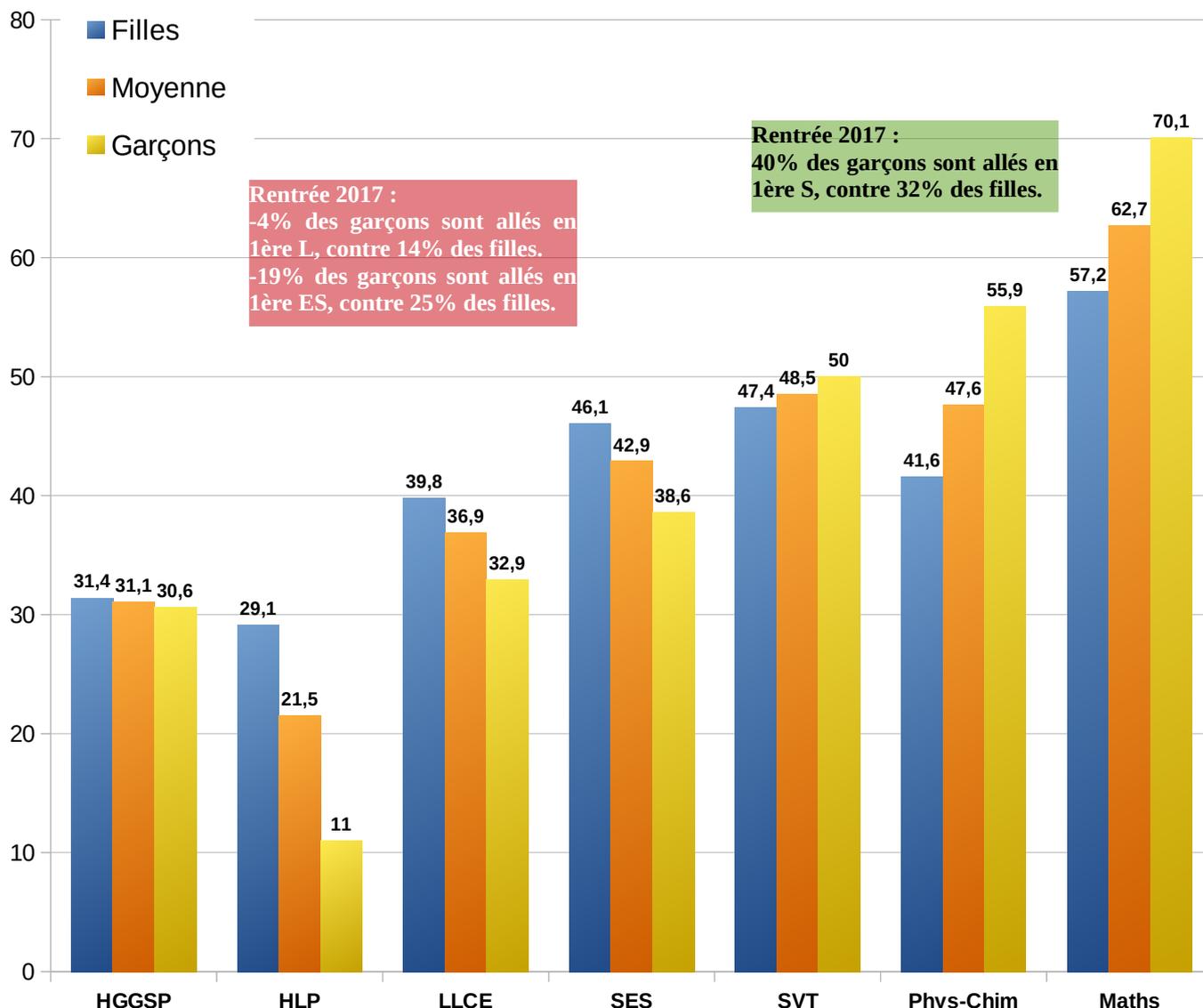
● *analyse des spécialités hors combinaisons.*

Les séries L, ES et S sont marquées par le poids du genre sur l'orientation ? Oui, ce fait est connu : si les garçons sont sur-représentés en S (et sous-représentés dans les autres séries), les filles le sont en séries ES et L (et sous-représentées en S).

Quoi de neuf avec le « libre choix des spécialités » ? A peu près rien : la structure des choix de spécialités est clairement marquée par le genre, avec des disciplines attirant massivement les garçons, de manière très déséquilibrée (mathématiques, physique-chimie, dans une moindre mesure les SVT : on aura reconnu la série S...), et d'autres où les filles s'orientent nettement plus que les garçons (humanités-littérature-philosophie, langues vivantes, sciences économiques et sociales : on aura reconnu les séries L et ES).

Fréquence des choix de spécialité selon le sexe (%)

(5 lycées complets ; 1039 élèves : 601 filles, 438 garçons)



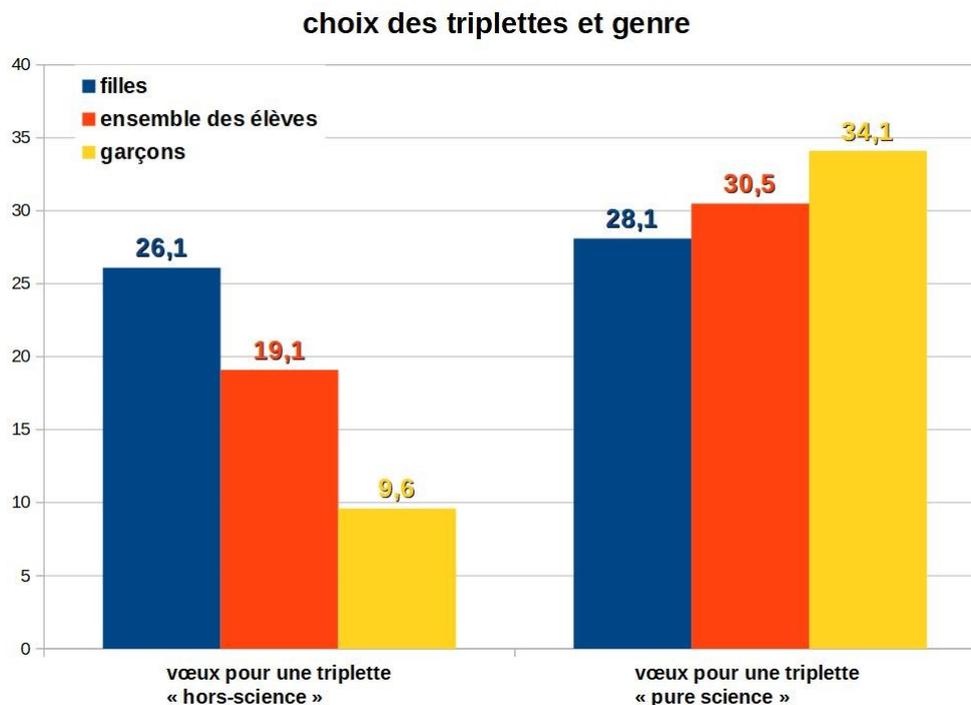
Lecture : en moyenne, 31,1% des élèves de 2nde GT demandent « Histoire-géographie-géopolitique-science politique » pour leur classe de 1ère, soit 31,4% des filles et 30,6% des garçons (échantillon de 1039 élèves répartis dans 5 lycées en France)

Il faudrait compléter ces données par une analyse des vœux pour la spécialité NSI, qui semblent être très massivement le fait des garçons – mais on ne dispose pas encore de suffisamment de données pour présenter des statistiques ici.

● **analyse des « triplettes » (combinaisons de spécialités)**

On commence par le cas particulier d'un lycée d'Ile de France (où un peu plus de 300 élèves de 2nde GT ont demandé une 1ère générale). Cette « monographie » vient confirmer ce que l'analyse des spécialités faisait apparaître : un poids net du genre sur les choix d'orientation au sein du lycée Blanquer.

On étudie ici deux types de triplettes : « pure sciences » (maths+physique-chimie+SVT) et « hors science » (aucune discipline scientifique dans la triplette).

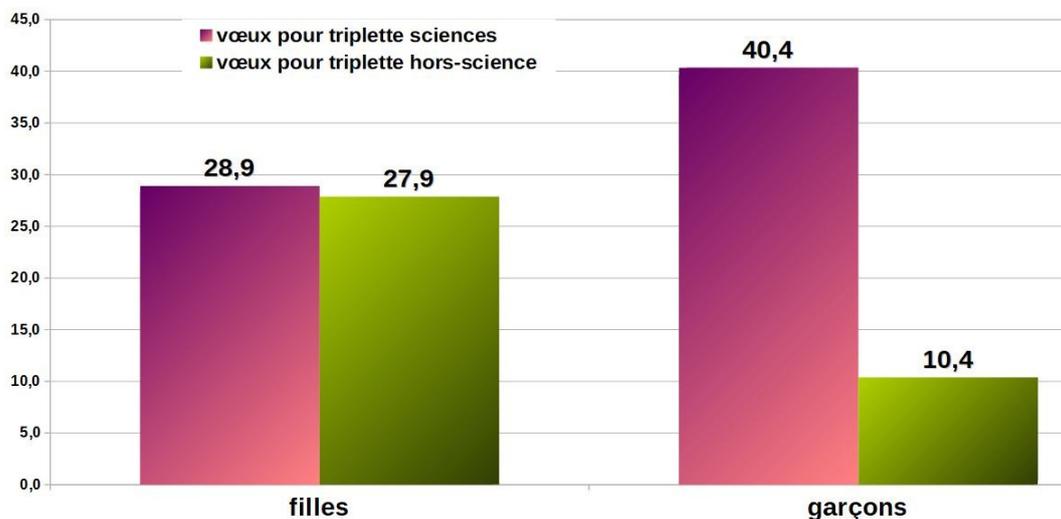


Lecture : en moyenne, 19,1 % des élèves de 2nde du lycée demandent une triplette « hors science », mais c'est le cas de 26,1 % des filles, et 9,6 % des garçons.

On a pu compléter ces première données par une analyse plus large, portant sur 3 lycées complets. Les données confirment globalement le cas particulier du lycée ci-dessus – et pointent comme toujours le déséquilibre très fort des vœux d'orientation chez les garçons, encore plus fort que dans le document précédent.

Taux de demande de deux types de triplettes selon le genre

(3 lycées, 825 élèves : 488 filles, 337 garçons)



Lecture : 28,9 % des filles demandent une triplette « sciences », contre 40,4 % des garçons.

► Les hiérarchies de « prestige » et de « noblesse » entre spécialités remplacent et maintiennent les hiérarchies de « prestige » et de « noblesse » entre séries.

On reproche généralement aux séries du lycée actuel d'être fortement hiérarchisées en termes de « prestige », de « noblesse des études ». La fin des séries, via la réforme Blanquer, remet-elle en cause ce mécanisme ?

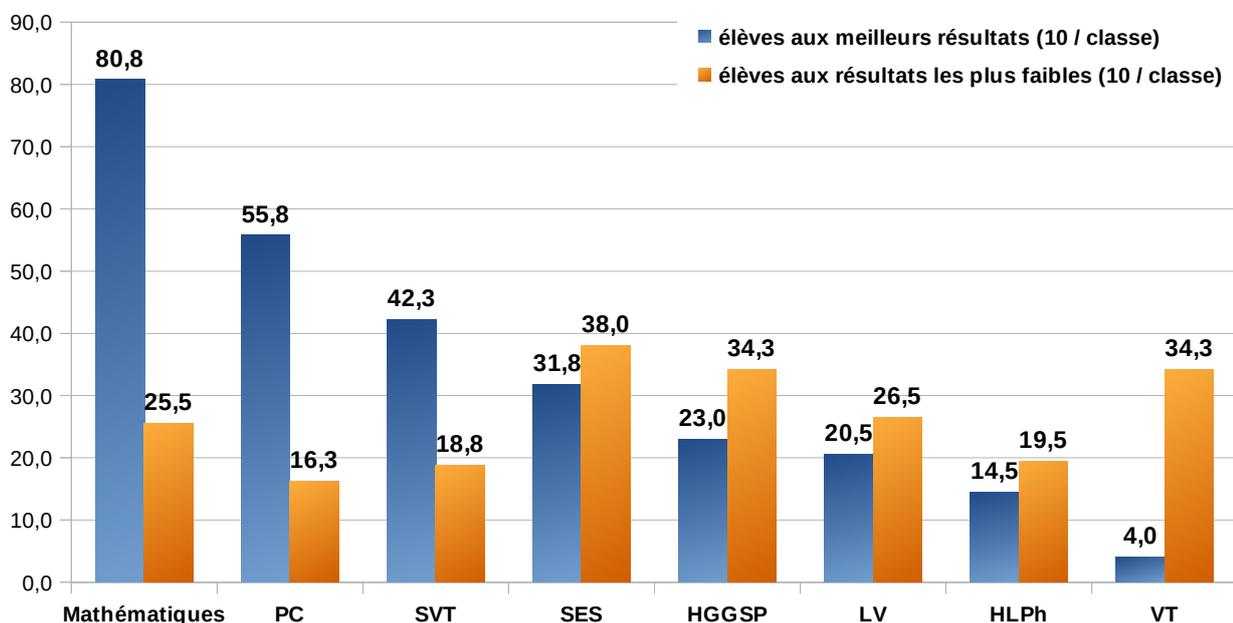
Un moyen simple de mesurer cette hiérarchie de prestige et de noblesse est de s'intéresser aux comportements des meilleurs élèves, et des élèves les plus faibles, à l'égard des différentes spécialités. On suppose que plus une spécialité est demandée par les meilleurs élèves, plus cela prouve qu'elle bénéficie, dans les représentations sociales, d'une « bonne » image, d'une image de « sérieux », de noblesse, de « débouchés larges », mais aussi de « difficulté » (donc d'exigence). On a donc étudié 30 classes de 2nde, dans lesquelles on a relevé les vœux d'orientation, à chaque fois, des 10 meilleurs élèves de la classe, et des 10 élèves les plus faibles.

Les résultats ne surprendront sans doute personne, et ils sont frappants. D'un côté, les disciplines « prestigieuses », « dominantes », celles qui sont beaucoup plus souvent demandées par les meilleurs élèves que par les élèves les plus faibles : il s'agit des trois disciplines scientifiques, celles qui renvoient directement à la série S. De l'autre côté, les disciplines plus « dominées », sans doute vues comme moins prestigieuses, moins « sérieuses », moins « difficiles » aussi, et qui sont nettement plus demandées par les élèves les plus faibles que par les élèves les plus forts. Il s'agit essentiellement des disciplines constitutives des séries ES et L. Et on retrouve donc la même hiérarchie de prestige que dans le lycée en séries – jusqu'à la voie technologique, nettement « fuie » par les meilleurs élèves.

● *analyse des spécialités hors combinaisons.*

fréquence des vœux de spécialité selon le niveau des élèves (en % de chaque catégorie)

22 lycées, 40 classes, 1217 élèves (400 dans chaque catégorie)

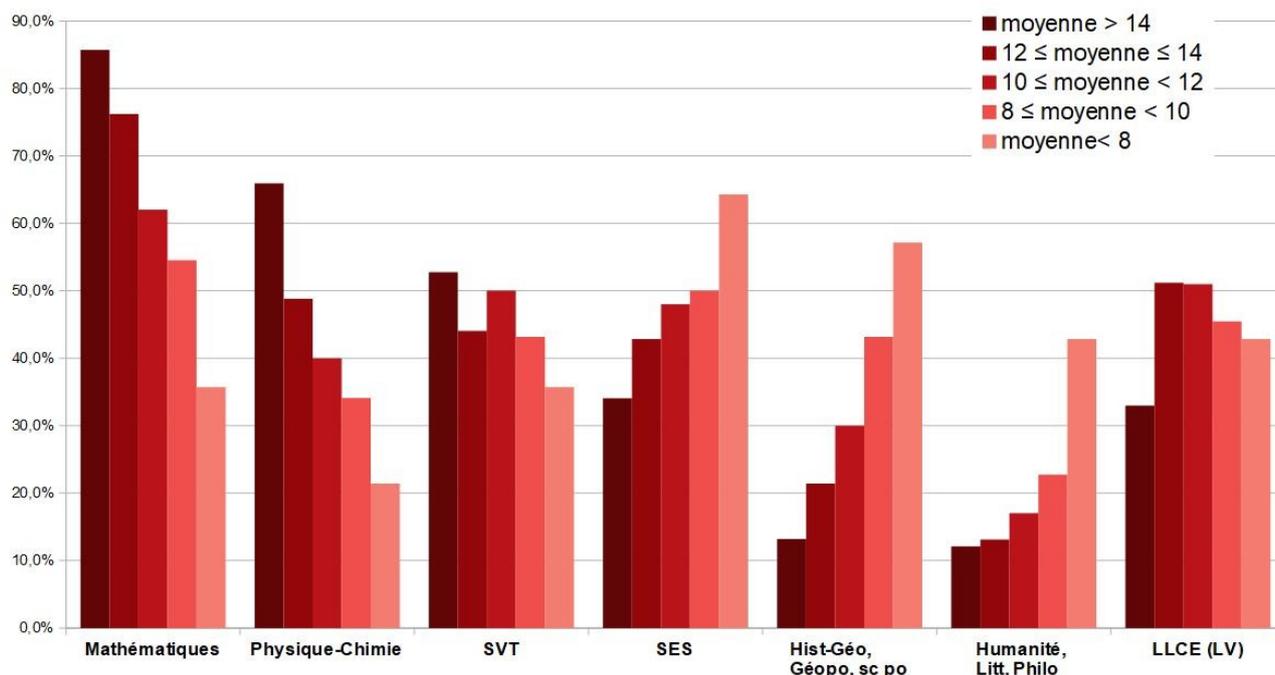


Lecture : sur un échantillon de 40 classes de 2nde réparties dans 22 lycées en France, en moyenne, 80,8% des élèves aux meilleurs résultats choisissent la spécialité mathématiques, contre 25,5% des élèves aux résultats les plus faibles. A l'inverse, seuls 23 % des meilleurs élèves choisissent la spécialité HGGSP, contre 34,3 % des élèves les plus faibles.

VT = voie technologique

On complétera par un graphique tiré de la monographie du lycée d'Ile de France évoqué ci-dessus. Cette fois-ci, les choix des élèves pour telle ou telle spécialité sont mis en relation avec leur moyenne trimestrielle. La même hiérarchie de prestige apparaît, avec néanmoins une nuance sur le statut des Langues vivantes.

Voeux des élèves en fonction de leur moyenne générale (%)



Lecture : 85,7 % des élèves ayant une moyenne supérieure à 14 demandent les mathématiques, contre 62 % des élèves ayant une moyenne comprise entre 10 et 12, et 35,7 % des élèves ayant une moyenne inférieure à 8.

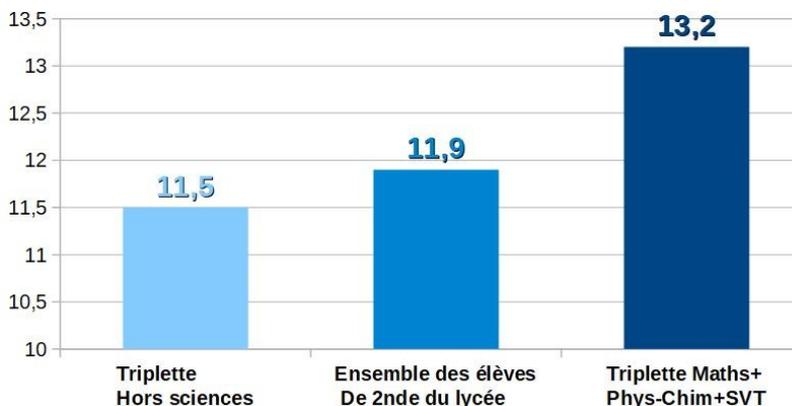
● analyse des « triplettes » (combinaisons de spécialités)

On commence par la monographie du lycée déjà évoqué. On a repris la distinction entre triplettes « pure science » et triplettes « hors sciences », étudiées cette fois-ci au prisme du niveau scolaire des élèves qui les demandent. Sans surprise, cette analyse des triplettes vient confirmer la permanence des hiérarchies de prestige liées aux différents parcours.

On a d'abord calculé la moyenne générale des élèves concernés (65 élèves pour la triplette hors sciences, 102 élèves pour la triplettes sciences). On voit clairement que les élèves qui demandent la triplette sciences ont un niveau global nettement plus élevé que ceux qui demandent une triplette « hors science » (quasiment deux points de moyenne d'écart).

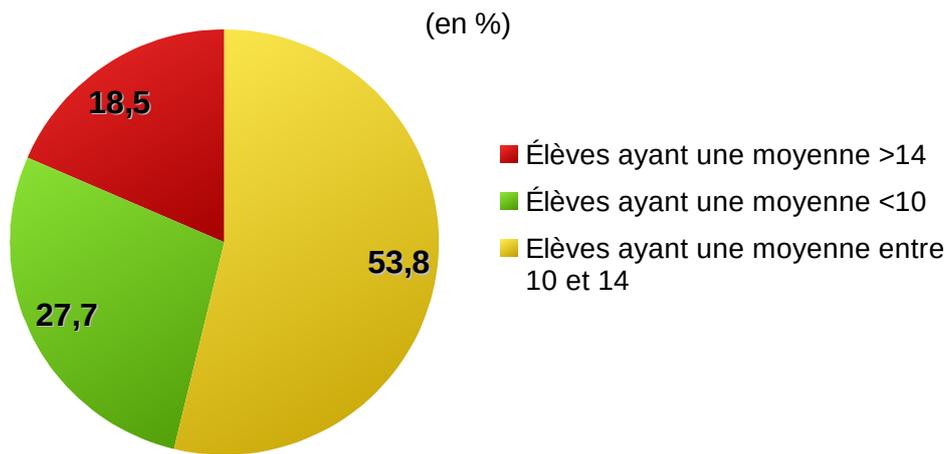
choix des triplettes et moyenne générale des élèves

Lecture : les élèves qui demandent une triplette « hors science » ont une moyenne générale de 11,5/20, contre 13,2/20 pour les élèves qui demandent une triplette scientifique.

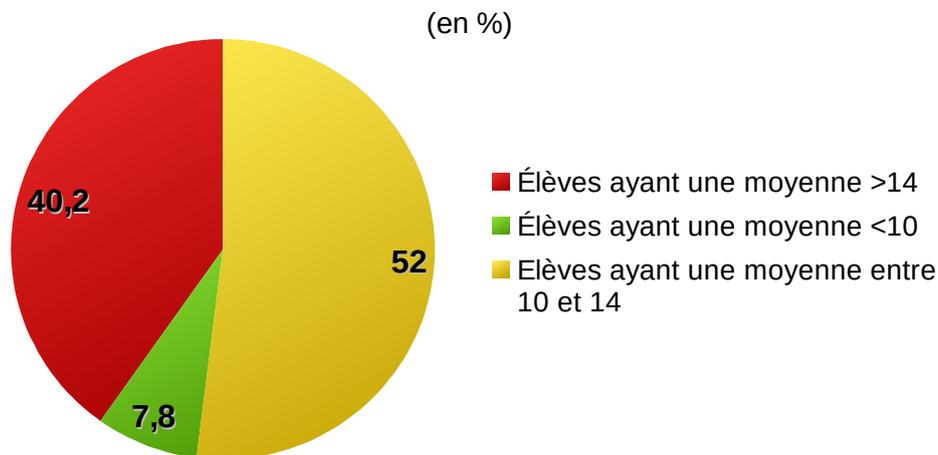


On a ensuite « zoomé » sur les élèves les plus « forts » (moyenne > 14) et les élèves ayant une moyenne inférieure à 10, pour étudier leur poids relatif dans les vœux pour chaque type de triplette. L'influence du niveau scolaire sur les choix d'orientation est encore plus visible.

répartition des élèves demandant une triplète hors-sciences



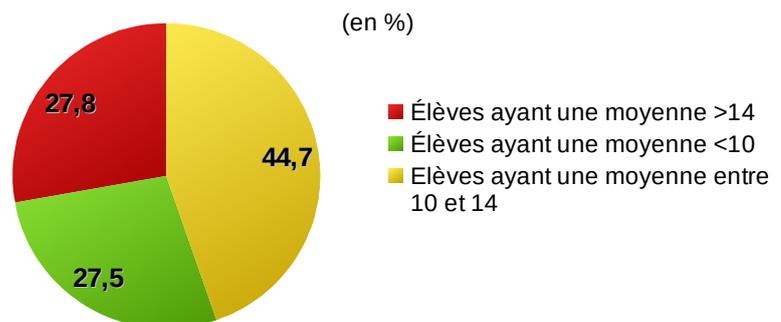
répartition des élèves demandant une triplète sciences



Lecture : sur 100 élèves qui demandent une triplète « hors science », 18,5 ont une moyenne générale supérieure à 14, et 27,7 ont une moyenne générale inférieure à 10. Sur 100 élèves qui demandent une triplète scientifique, 40,2 ont une moyenne supérieure à 14, et 7,8 ont une moyenne inférieure à 10.

répartition de l'ensemble des élèves par niveau (moyenne)

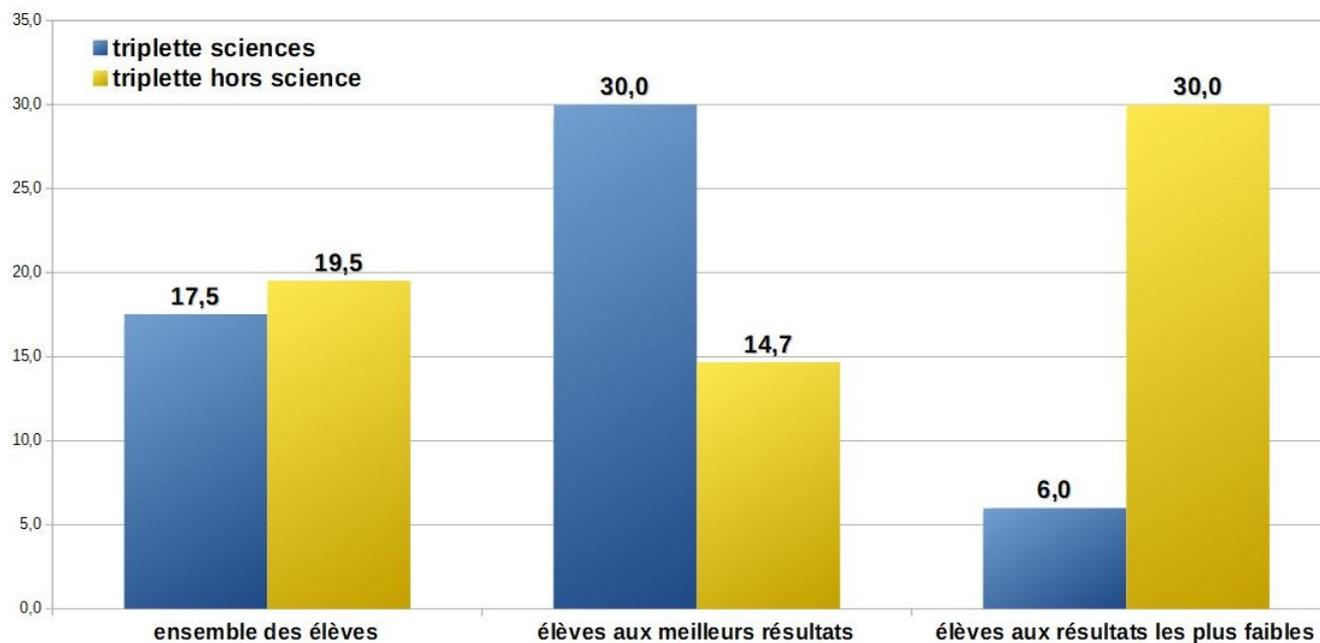
On pourra noter la « déformation » des répartitions par rapport au poids de chaque catégorie d'élèves dans l'ensemble des classes de 2^{nde} du lycée (très nette pour la triplète sciences).



On complète ces données centrées sur un lycée, par une étude des choix de triplettes dans 15 classes issues de 11 lycées différents. On retrouve la même opposition entre les choix de triplettes « sciences » et « hors science », ici mesurée par les « taux de demande » de ces triplettes dans les différentes catégories d'élèves (décomptées en prenant, dans chacune des 15 classes, les vœux des 10 « meilleurs » élèves et des 10 élèves les plus faibles).

choix de triplettes selon le niveau scolaire des élèves

(15 classes ; 502 élèves ; 150 dans chacune des deux catégories de "niveau")

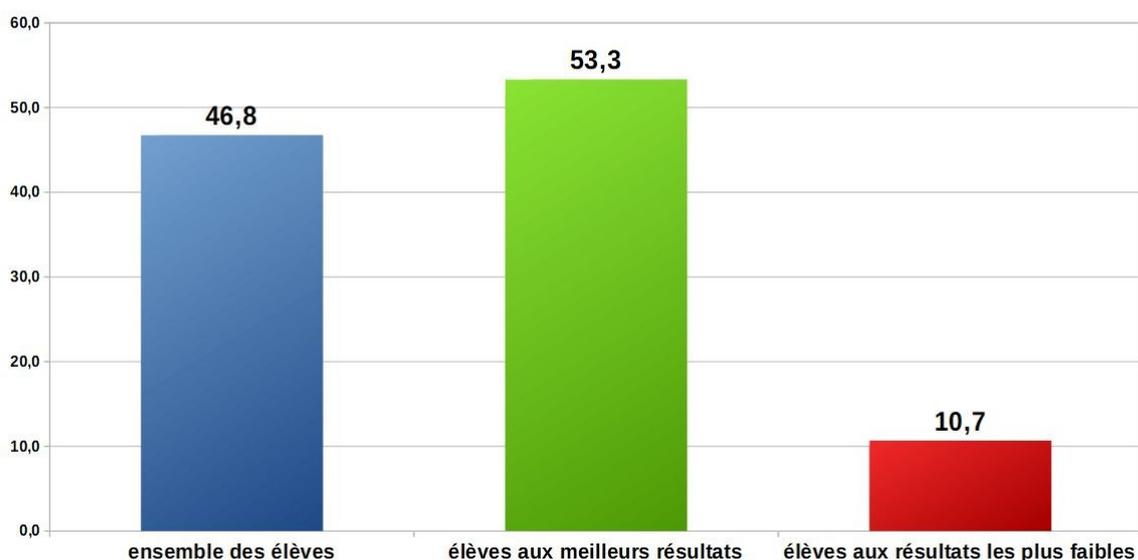


Lecture : sur un échantillon de 15 classes, en moyenne, 17,5% des élèves choisissent la triplette « sciences ». Mais c'est le cas de 30% des meilleurs élèves, et de seulement 6% des élèves les plus faibles. A l'inverse, si 19,5% des élèves, en moyenne, prennent une triplette « hors sciences », ce n'est le cas que de 14,7% des meilleurs élèves, contre 30% des élèves les plus faibles.

On a ajouté l'étude des vœux pour une triplette comprenant au moins Maths et Physique-Chimie – combinaison qui rappelle l'ancienne série C, d'avant la réforme de 1993. Sans surprise, ce type de vœu est encore plus marqué par les inégalités de niveau scolaire.

élèves choisissant au moins Maths + Physique-Chimie

(15 classes, 11 lycées ; 502 élèves ; 150 élèves dans chacune des deux catégories de "niveau")



Lecture : en moyenne, 46,8 % des élèves demandent au moins maths+physique-chimie, mais c'est le cas de 53,3 % des meilleurs élèves, contre seulement 10,7 % des élèves les plus faibles.

► **Le lycée Blanquer laisse intact le déterminisme géographique dans les choix d'orientation.**

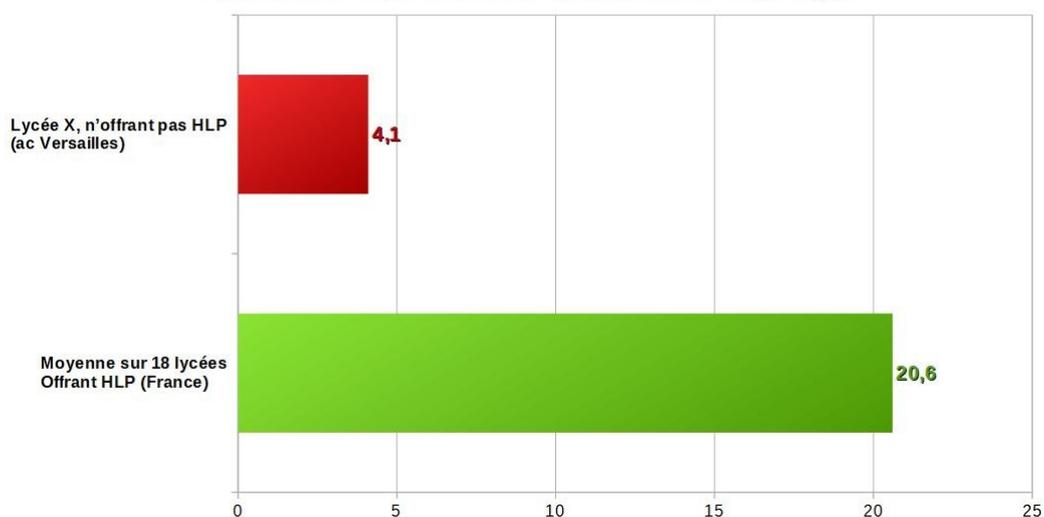
On sait que dans le fonctionnement actuel du lycée, trop souvent, les choix d'orientation sont cadrés et limités (ou au contraire ouverts) par les particularités de l'offre local (telle option, telle spécialité de terminale ouverte ici, non offerte là). C'est un des problèmes fondamentaux en termes d'égalité sur le territoire, et c'est un problème que visiblement le lycée Blanquer ne résout pas. Il suffit en effet de voir comment varie la proportion des élèves qui demandent telle spécialité en fonction de sa présence ou de son absence dans le lycée concerné : très clairement, l'absence de telle spécialité dans le lycée fait nettement chuter ce choix chez les élèves. Malheur aux élèves affectés dans des (petits) lycées (ruraux) à « l'offre » restreinte ?

On commence par la spécialité « Numérique et sciences informatiques » (NSI), une des nouveautés du lycée Blanquer. Sur un échantillon de 18 lycées (9 offrant cette spécialité, 9 ne l'offrant pas), on voit que la part des élèves qui demandent cette spécialité varie du simple au quintuple en fonction de sa présence ou de son absence.

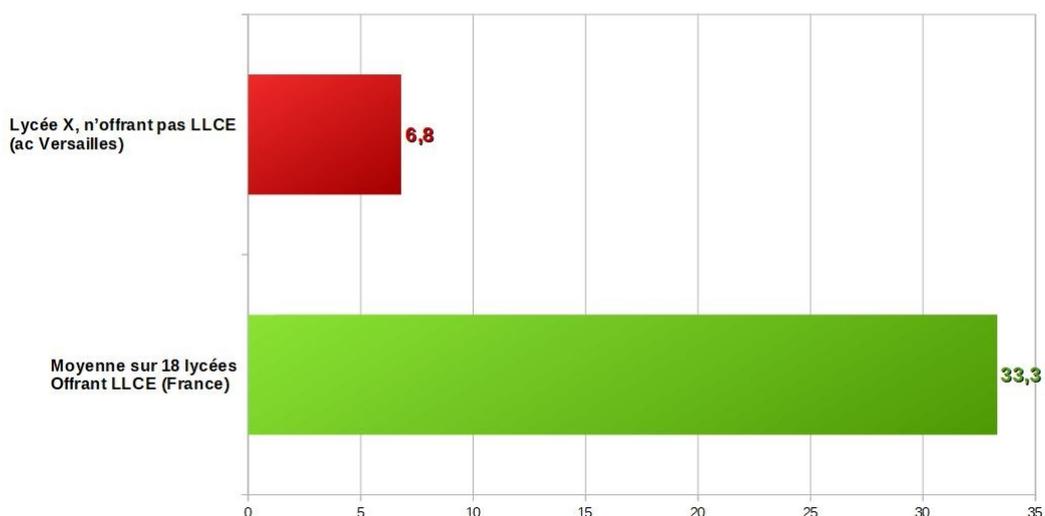


On retrouve des tendances très proches lorsqu'on s'intéresse aux spécialités « Humanités, littérature et philosophie » (HLP), et « Langues, littérature et civilisation étrangères » (LLCE), ici étudiées pour le cas d'un lycée qui ne les offre pas, comparé à la moyenne des 18 lycées qui l'offrent.

part des élèves de 2nde demandant la spécialité HLP en fonction de sa présence ou de son absence dans le lycée (%)



part des élèves de 2nde demandant la spécialité LLCE en fonction de sa présence ou de son absence dans le lycée (%)



Conclusion :

« Il n'y aura plus de séries en voie générale, mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de ses ambitions ». JM. Blanquer, site internet du MEN, 14 janvier 2019

Il ne suffit pas de supprimer formellement les séries pour faire disparaître les hiérarchies de parcours plus ou moins prestigieux. Dans la réforme Blanquer, ces hiérarchies sont certes moins visibles « à l'œil nu », moins explicites. Mais en cassant le thermomètre, on ne fait pas retomber la fièvre...

On pourrait être tenté de se dire, à la lecture des résultats précédents, que « cette réforme n'est pas si grave puisqu'elle ne change rien à l'orientation des élèves ». Mais à quoi sert une réforme si elle ne change rien à un phénomène qui, sous certains aspects, pose problème ? On pourrait également se dire que « ces résultats sont temporaires, ce n'est que la première application de la réforme, les choses vont évoluer avec le temps ». Personne n'a de boule de cristal pour lire l'avenir, mais on pourrait remarquer que les hiérarchies entre séries qui existent depuis de nombreuses années sont liées aux choix déjà très « libres » (donc influencés par les représentations sociales) qui ont cours dans le lycée actuel. On pourrait aussi se souvenir que [le lycée britannique](#), comme le SNES l'a montré, fait apparaître exactement les mêmes déséquilibres que ceux qui se dégagent des résultats ci-dessus. En réalité, rien ne permet de croire que ces premières tendances, aussi fragiles et temporaires soient-elles, s'effaceraient avec le temps dans le cadre de la réforme Blanquer.

Cette réforme ne modifie donc pas les déséquilibres dans les choix d'orientation entre parcours. Comme le SNES l'a également montré, elle ne modifie pas non plus [les déséquilibres entre établissements dans l'offre de formation](#). Mais alors, que modifie-t-elle ? À quoi sert-elle vraiment ?

A supprimer des postes d'enseignants, sans aucun doute. A instaurer la concurrence entre disciplines (en 2nde, et à nouveau en 1^{ère}) et à renforcer la concurrence entre établissements (pour offrir des triplettes nombreuses et originales, ou pas), dans un cadre donnant toujours plus de poids à « l'autonomie locale », synonyme d'inégalités. Et en se souvenant qu'elle va de pair avec une réforme du bac qui le fait reposer à 50% sur du contrôle local, et avec un outil de sélection généralisée pour l'accès au supérieur (Parcoursup), on comprend qu'elle fait système avec tout un ensemble de réformes qui ont clairement pour but de construire une école plus inégalitaire.

Quelques remarques sur la méthode.

Les statistiques présentées dans cette note doivent être maniées avec précaution, car la collecte des données repose sur les remontées d'établissements dans lesquels des militants SNES ont pu y avoir accès, soit pour leurs classes, soit pour l'ensemble de l'établissement. L'échantillon ne respecte donc pas formellement les règles de la méthode statistique, et on ne peut pas affirmer avec certitude qu'il est représentatif.

On notera cependant la diversité géographique des établissements concernés (issus de 17 départements en France, situés dans 11 académies différentes). Ils comportant des lycées « urbains » et « ruraux », « favorisés » et « défavorisés », de « centre ville » ou de « banlieue », et leur taille est assez diverse : ces lycées comportant en moyenne 235 élèves de 2nde, pour une moyenne nationale de 274, avec dans l'échantillon 3 « petits » lycées et 6 « gros ».

Chaque graphique précise généralement l'échantillon utilisé, mais on donne ci-dessous quelques informations plus globales sur l'échantillon général – par principe, les lycées ont été anonymés.

| statistiques générales sur les vœux de spécialités | | | | |
|--|-----------|---------------------------|------------------------|---|
| Académie | Lycée | nb de classes Traitées | nb élèves Concernés | type géographique / social |
| Lille | 1 | toutes | 231 | Urbain, centre ville |
| | 2 | toutes | 106 | Urbain, banlieue, bassin minier (composition sociale : 2 ^{ème} lycée le plus défavorisé dans l'académie) |
| | 3 | 1 | 14 | Urbain, banlieue, bassin minier (composition sociale proche de la moyenne académique) |
| | 4 | toutes | 323 | Urbain, centre ville / banlieue de Lille, public mixte |
| Versailles | 1 | toutes | 217 | Urbain, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 97%) |
| Créteil | 1 | toutes | 79 | Urbain, public défavorisé (taux de réussite attendu au bac : 75%) |
| | 2 | toutes | 331 | Urbain, public moyen (taux de réussite attendu au bac : 84%) |
| | 3 | toutes | 279 | Urbain, public défavorisé (taux de réussite attendu au bac : 78%) |
| Rouen | 1 | 1 | 36 | Centre ville, public favorisé |
| | 2 | toutes | 306 | Rural, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 94%) |
| Bordeaux | 1 | toutes | 183 | Rural, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 93%) |
| | 2 | toutes | 243 | Urbain, centre ville, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 94%) |
| Nancy-Metz | 1 | toutes | 387 | Rural / urbain (petite ville enclavée) public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 90%) |
| Limoges | 1 | toutes | 382 | Urbain, centre ville, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 93%) |
| Strasbourg | 1 | toutes | 273 | Urbain, centre ville, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 96%) |
| Aix-Marseille | 1 | toutes | 324 | Urbain, banlieue, très défavorisé (ex-ZEP) (taux de réussite attendu au bac : 66%) |
| Montpellier | 1 | toutes | 118 | Urbain, public moyen |
| Nantes | 1 | toutes | 166 | Rural, public favorisé (taux de réussite attendu au bac : 92%) |
| 11 académies | 19 lycées | | 3998 | |

| statistiques vœux selon le genre | | | | |
|----------------------------------|-------|--------------|---------------|-------------|
| académie | lycée | nb de filles | nb de garçons | total |
| Lille | A | 139 | 86 | 225 |
| | B | 59 | 45 | 104 |
| Versailles | A | 199 | 135 | 334 |
| Montpellier | A | 59 | 56 | 115 |
| Nancy-Metz | A | 151 | 119 | 270 |
| | | 607 | 441 | 1048 |

Statistiques sur les vœux de spécialités selon le niveau scolaire

| Académie | Lycée | Dpt | nb de classes Traitées | nb élèves Concernés |
|--------------------|------------------|-----------------|---------------------------|------------------------|
| Lille | A | 62 | 3 | 60 |
| | B | 59 | 1 | 20 |
| | C | 62 | 1 | 20 |
| | D | 59 | 1 | 20 |
| | E | 62 | 1 | 20 |
| | F | 59 | 1 | 20 |
| | G | 59 | 1 | 20 |
| Versailles | A | 91 | 4 | 80 |
| | B | 92 | 1 | 20 |
| | C | 95 | 1 | 20 |
| | D | 78 | 2 | 40 |
| | E | 95 | 4 | 80 |
| | F | 91 | 2 | 40 |
| | G | 95 | 1 | 20 |
| | H | 91 | 1 | 20 |
| Rouen | A | 76 | 1 | 20 |
| Bordeaux | A | 64 | 1 | 20 |
| Créteil | A | 77 | 3 | 60 |
| Limoges | A | 87 | 5 | 100 |
| Strasbourg | A | 67 | 3 | 60 |
| Besançon | A | 39 | 1 | 20 |
| 8 académies | 22 lycées | 12 depts | 40 | 800 |